

# La prison de Saran toujours en l'état...

mer, 06/12/2017 - 17:41 | Anthony Gautier



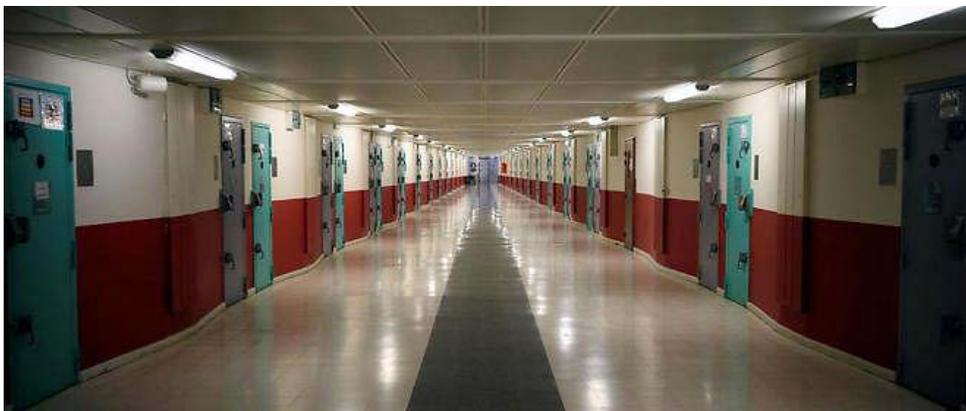
**Malgré les interventions du sénateur Jean-Pierre Sueur (PS), la prison est dans le même état qu'en juin 2016, après les inondations.**

**STATU QUO** - Les inondations de juin 2016 ont toujours la même acuité dans le souvenir du personnel de la prison de Saran. Et pour cause : depuis l'évacuation, le 30 mai 2016, de près de 400 détenus d'un bâtiment entier de la prison envahi par 1,80 mètre d'eau en certains endroits, rien n'a été fait. Le bâtiment est resté en l'état, figé dans ce souvenir. Avec pour conséquence directe le fait que certaines cellules sont occupées aujourd'hui par trois détenus et que

ceux qui avaient été provisoirement transférés dans d'autres prisons n'ont toujours pas été réintégrés à Saran. Un comble pour un centre pénitentiaire flambant neuf, inauguré en juillet 2014 par la ministre de la Justice de l'époque Christiane Taubira, et qui avait précisément pour vocation de remplacer les deux prisons obsolètes d'Orléans et de Chartres. Sa construction avait coûté quelque 90 millions d'euros.

## **Pour l'heure, personne à la maison d'arrêt n'a entendu parler d'un quelconque début de travaux**

Depuis un an, le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur ne cesse d'interpeller les ministres de la Justice qui se succèdent pour que les travaux soient enfin effectués et que des aménagements préventifs soient réalisés pour éviter toute récidive. Sans succès malgré les assurances et engagements des uns et des autres. Ainsi, le 3 février 2017, Jean-Jacques Urvoas avait indiqué, par écrit, au sénateur du Loiret que les travaux seraient achevés « à la fin de cette année ». Le 21 juillet dernier, Nicole Belloubet lui avait notifié que que ces mêmes travaux commenceraient en octobre 2017 pour s'achever « à la fin du premier trimestre 2018 ». Or, aucune pelleuse n'a été vue aux abords de la prison. Enfin, Olivier Dussopt, qui représentait Nicole Belloubet, en déplacement en Nouvelle Calédonie, lui a assuré que ces travaux « commenceraient en janvier pour s'achever en juin ». Pour l'heure, personne à la maison d'arrêt n'a entendu parler d'un quelconque début de travaux et pas davantage manifestation de ce nouveau calendrier. Pour une prison qui était présentée comme un centre pénitentiaire « à développement durable » lors de son inauguration à l'été 2014, le moins que l'on puisse dire, c'est que la notion de durée est pour le moins mise à mal.



L'intérieur de la prison de Saran. (Photo. DR)

Reste des interrogations quant au choix qui a été fait d'implanter cette prison en zone inondable, et alors même qu'aucune infrastructure n'a été créée afin d'éviter une inondation qui, semble-t-il, était plus que prévisible. « On n'est pas surpris par la situation », répondait le cabinet du maire de Saran à nos confrères du *Point* en juin 2016. « Tout le monde sait

que le sol est argileux : il fallait créer des bassins de rétention et installer des pompes. Nous l'avons dit aux autorités, mais tout a été fait à l'économie. » Ainsi, seul le bassin de rétention qui existait déjà et qui était d'une capacité notoirement insuffisante a été utilisé, avec les conséquences attendues. À côté de la prison, le regroupement de cliniques privées Oréliance, chantier pour lequel des bassins de rétention ont été creusés, n'a eu à souffrir d'aucune inondation.

**« Nous l'avons dit aux autorités, mais tout a été fait à l'économie »**



*En février 2017, Jean-Pierre Sueur avait rencontré le personnel de la prison alors en partie en grève du fait, notamment, de l'absence de travaux. (Photo. apostrophe45)*

L'enjeu des travaux pour la prison de Saran n'est donc pas seulement de remettre en état un bâtiment qui a souffert d'inondations en terme de chauffage et d'électricité notamment. Mais de creuser aussi des bassins de rétention pour éviter tout nouveau problème. Et c'est sans doute le coût de ce nouveau chantier qui explique en partie l'inertie actuelle.